

## LE GOUVERNEMENT MCGUINTY FAIT ÉQUIPE AVEC LES COLLÈGES POUR AIDER LES PETITES ENTREPRISES

*Des séminaires au sujet des normes d'emploi dispensés par des spécialistes*

TORONTO – Le gouvernement McGuinty collabore avec des collèges communautaires pour aider les petites entreprises à comprendre la *Loi sur les normes d'emploi* de l'Ontario, a déclaré aujourd'hui M. Peters, ministre du Travail.

« Notre gouvernement se range du côté des petites entreprises et des employeurs s'affairant à construire un Ontario fort, a dit M. Peters. Traiter les employés de façon équitable mène à une productivité accrue, servant ainsi à la fois les intérêts des entreprises et de la population de l'Ontario. »

Les séminaires intitulés « *La Loi sur les normes d'emploi : comment s'y conformer ?* » seront dispensés cet automne et cet hiver aux collèges Humber, Centennial et Durham par des spécialistes de la Direction des pratiques d'emploi du ministère du Travail. Ces séminaires d'une demi-journée sont conçus pour les employeurs, le personnel travaillant en ressources humaines, les directeurs de bureau, les propriétaires de petites entreprises et pour d'autres professionnels. Les collèges factureront des frais d'inscription nominaux qui correspondent aux frais administratifs et de logement. Ce projet pilote s'inscrit dans le programme de sensibilisation en matière de normes d'emploi du ministère du Travail.

À l'issue du séminaire, les participants auront acquis une connaissance pratique des normes d'emploi en vigueur en Ontario et seront à même de faire les choses suivantes :

- identifier les différentes normes d'emploi qui s'appliquent à leur lieu de travail
- comprendre comment la *Loi sur les normes d'emploi* est appliquée et être conscient des sanctions applicables aux infractions à la *Loi sur les normes d'emploi*
- savoir où chercher des renseignements supplémentaires en matière de normes d'emploi

L'horaire des séminaires est le suivant :

- Humber College, le 22 novembre 2006 ou le 8 février 2007  
([irene.vanvliet@humber.ca](mailto:irene.vanvliet@humber.ca), tél. : 416 675-6622 poste 4691)
- Centennial College, le 31 janvier 2007 ou le 28 mars 2007  
([samin@centennialcollege.ca](mailto:samin@centennialcollege.ca), tél. : 416 289-5000 poste 2557)
- Durham College, le 28 février 2007 ou le 14 avril 2007  
([www.durhamcollege.ca/coned](http://www.durhamcollege.ca/coned), tél. : 905 721-3000 ou 1 800 461-3260)

« Nous avons uni nos forces avec trois collèges communautaires pour aider les petites entreprises à se conformer aux exigences des normes d'emploi de l'Ontario, a déclaré M. Peters. Il s'agit là de l'une des façons par lesquelles le gouvernement aide les employeurs à maintenir l'équité et la productivité dans les lieux de travail. »

-30-

Renseignements :  
Susan McConnell  
Bureau du ministre  
416 326-7710

Lionel Tona  
Ministère du Travail  
416 326-1407

*Available in English*

[www.labour.gov.on.ca](http://www.labour.gov.on.ca)